



HAL
open science

Une manière de développer la responsabilisation en matière de recherche : jouer la carte de la transdisciplinarité !

Bernard Guillon

► To cite this version:

Bernard Guillon. Une manière de développer la responsabilisation en matière de recherche : jouer la carte de la transdisciplinarité!. *Management & sciences sociales*, 2021, Responsabilité sociétale des enseignants-chercheurs en management, 30 (30), pp.155-161. hal-03277478

HAL Id: hal-03277478

<https://hal.science/hal-03277478>

Submitted on 13 Jul 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Copyright

Une manière de développer la responsabilisation en matière de recherche : jouer la carte de la transdisciplinarité ! _____

Bernard Guillon

Cofondateur et responsable du colloque francophone sur le risque Oriane
Maître de conférences hors classe à l'IUT de Bayonne
Membre du conseil d'administration de l'ADERSE
guillon@iutbayonne.univ-pau.fr

Parler de responsabilisation en matière de recherche implique de valoriser les travaux développés autour de thématiques transdisciplinaires complétant ceux déjà diffusés « de manière traditionnelle » par discipline. Dans la mesure où ces thématiques ont su trouver leur public, il importe de leur faire une place au sein de la reconnaissance par la profession et permettre ainsi d'accueillir un public de chercheurs dont l'originalité des travaux est un plus certain. Le cas du risque est ici étudié au travers de « l'expérience Oriane ».

Mots clés : publications, responsabilité sociale, risque et transdisciplinarité.

To speak of accountability in research implies to value the work developed around transdisciplinary themes complementing those already disseminated « in a traditional way » by discipline. Insofar as these themes have been able to find their audience, it is important to give them a place within the recognition by the profession and thus allow to welcome an audience of researchers whose originality of the work is a more certain. The case of risk is studied here through the « Oriane experiment ».

Keywords : publications, social responsibility, risk and transdisciplinarity.

Le chemin qui mène aux fonctions d'enseignant-chercheur est « pavé » de travail, d'angoisse, voire même de réussite. Certes ! Mais, une fois en poste, se pose le problème de savoir comment évoluer. Cette fonction implique bien évidemment de publier « là où il faut » (Guillon, 2013) et de manière régulière pour consolider une carrière que l'on souhaite valoriser.

À ce propos, la démonstration faite par Carole Drucker-Godard, Thierry Fouque, Mathilde Gollety et Alice Le Flanchec (2013) est toujours d'actualité : « les valeurs constituent autant de normes et de références personnelles et/ou collectives qui influencent l'attitude et le comportement de celui ou de ceux qui y adhèrent » (p. 5 et suiv.).

Plus précisément, Fave-Bonnet (2002, p. 40) rappelle que « le pouvoir que donnait la possession privilégiée d'informations s'efface aujourd'hui par le développement de fonctionnements en réseaux, favorisés par les nouvelles technologies. Ce phénomène a d'abord touché la recherche ; il commence à se répandre dans toute l'organisation universitaire ».

En conséquence, « les réformes récentes des universités conduisant notamment à une évaluation des enseignants chercheurs (fondée quasi exclusivement sur des critères de publication et définis comme tels par l'agence nationale de l'évaluation des enseignants chercheurs - AERES [structure depuis remplacée par l'HCERES] ont conduit à développer des valeurs centrées sur la performance individuelle et collective, l'efficacité et l'efficience » (Drucker-Godard et al., 2013, p. 15). Comme l'une des personnes interrogées l'a mentionné dans le cadre de leur enquête : « en bref, toutes les conditions sont réunies pour le naufrage de l'université avec la mise en concurrence mortifère et destructrice des collectifs de travail alors même que les métiers de l'université sont des métiers de partage des savoirs, de transmission, de créativité de très haut potentiel d'intelligence partagée » (ibid., p. 16).

Interpréter la transdisciplinarité

La responsabilité est celle envers la communauté scientifique à laquelle il appartient. « La responsabilité traditionnelle du chercheur est de produire de nouvelles connaissances de qualité, c'est-à-dire souvent considérées comme valides et fiables. Elle implique donc de bannir la tricherie et le plagiat qui ne remplissent pas les critères de validité et de nouveauté » (Royer, 2011, p. 67). Or, depuis près de 15 ans, on sait que « les contraintes quantitatives de production d'articles scientifiques par les chercheurs ne seraient pas sans effets secondaires.

Dans une étude réalisée au Canada, les répondants estiment que la crainte de ne pas avoir une productivité suffisante serait la première cause d'inconduite en recherche, suivie par le désir de progression de carrière et l'obtention de budgets de recherche (Cossette, 2007) » (repris par Royer, 2011, p. 67). « *La pression à la publication peut aussi inciter au plagiat, et à l'autoplégat qui consiste à publier quasiment le même article dans deux revues différentes* » (ibid., p. 67).

Il est toujours envisageable de s'intégrer dans les disciplines traditionnelles que l'on peut retrouver dans l'univers de la gestion disons au « sens strict » : marketing, comptabilité, finance, gestion des ressources humaines, système d'information... Réparties dans l'Hexagone, les équipes en charge de ces disciplines alimentent la recherche française et internationale depuis des décennies.

- La « lisibilité » des travaux d'un chercheur s'en trouve facilitée dans la mesure où ces disciplines constituent les piliers qui ont autrefois permis à la gestion de gagner son indépendance vis-à-vis des sciences économiques.

- Il s'intègre dans la politique de référencement des revues scientifiques éditées au sein d'un pays sans oublier les nombreuses revues anglophones diffusées elles internationalement.

- Il est en conséquence le gage d'une comparaison à l'international pour chaque discipline.

Même si, de temps en temps, quelques appels émanant d'associations supra-disciplinaires rappellent l'intérêt qu'il y a d'étudier les domaines transversaux, l'impact auprès de nombreux représentants de la profession est, disons-le de manière très diplomatique, « mesuré ». Surtout en termes d'évolution de carrières...

Le problème est qu'il y a également un mélange des genres pour le moins discutable. Pour être plus précis, et si l'on trouve bien des thématiques transdisciplinaires analysées, on trouve à côté des thématiques spécialisées qui ont d'autres objectifs. Au final, on a donc plusieurs situations possibles :

- À côté donc des disciplines traditionnelles évoquées précédemment, on trouve des associations transdisciplinaires (qui peuvent - et c'est très important - décliner leur champ d'étude en fonction des spécialités de la gestion comme le marketing, la comptabilité, les ressources humaines...).
- D'autres associations développent, *a contrario*, un axe au sein d'une discipline « classique » (marketing, finance...) en fonction d'un secteur (industriel, services...) ou d'une composante d'une discipline.
- Sans aller jusqu'à constituer *de facto* des associations, il existe enfin une manière de « comprendre » le « caractère transdisciplinaire »... mais au sein d'une discipline. Le facteur transdisciplinaire est en quelque sorte une déclinaison (groupe thématique...) au sein donc d'une discipline à l'occasion de colloques, par exemple. Les publications pouvant être réalisées s'intégreront dans celles (revues scientifiques, ouvrages) de chaque discipline.

On l'a bien compris : proposer et surtout soutenir régulièrement le principe d'une transdisciplinarité en amont, permettant ensuite d'être déclinée par discipline en gestion (comptabilité, stratégie...) ou d'autres domaines de recherche (droit, économie, information et communication...) pose problème. Mais elle se révèle indispensable si l'on est tant soit peu honnête, car cette vision des choses étendue par nature permet

toujours de découvrir certains développements qu'une limitation par discipline pourrait stopper.

Combien de fois avons-nous entendu « *ce que vous dites est intéressant mais ce n'est pas de la gestion* » ? Et lors de la soutenance d'une thèse, il faut bien avouer que les conséquences de ce type d'affirmation peuvent être dramatiques. D'une manière plus générale, « qui peut juger de la pertinence d'un sujet et de la manière de l'aborder ? » (Royer, 2011, p. 67-68). Une solution « consiste à inviter à la multiplication des perspectives (Brief, 2000 ; Van de Ven, 2007) et à l'ouverture transdisciplinaire (Durand et al., 2009) » (Royer, 2011, p. 68).

La transdisciplinarité « Risque »

C'est dans le cadre de cette démarche transdisciplinaire qu'est née une initiative orientée ouvertement vers un thème qui est particulièrement concerné, le risque. Fruit de la collaboration entre deux enseignants-chercheurs, Guy Gouardères (informatique) et Bernard Guillon (sciences de gestion) de l'IUT de Bayonne, il s'agissait - à partir de 2003 - de susciter un axe de recherche intéressant pour les doctorants comme pour les enseignants-chercheurs de l'université (IUT, IAE...), des grands établissements nationaux (Écoles normales supérieures, Instituts d'études politiques, CNAM Paris et Province, ENASS, EHESS, Télécom École de management...), des écoles d'ingénieurs publiques et privées, sans oublier ceux des écoles de commerce. Le socle de cette recherche est constitué par la tenue d'un colloque annuel baptisé Oriane (*Organiser les entreprises, les institutions et les associations en présence du risque* - voir encadré).

Objectifs du colloque Oriane

Nombreux sont les travaux qui portent sur l'influence des actions des entreprises, des collectivités locales et de l'État sur le domaine social comme sur celui de l'environnement. Des actions « pilotes » ont permis de se faire une première idée des conséquences que peuvent avoir des activités économiques aussi bien dans leur fonctionnement (industrie lourde, entreprises pétrochimiques, agriculture, tourisme...) que lors d'accidents spectaculaires depuis le dernier quart du XX^{ème} siècle. La conférence de Rio et la montée croissante des périls liée à la conscience d'un monde désormais limité (espace, énergie, démographie) ont obligé tous les acteurs (de l'extraction des minerais... au monde hospitalier) à intégrer progressivement cette donnée fondamentale qu'est le risque. Que ce soit lors du lancement d'un projet d'investissement, au cours de sa réalisation ou de l'exploitation d'un système technique, lors de son démantèlement ou bien encore lors de toute prise de décision, le risque est omniprésent. La mise en place d'actions en matière d'analyse des risques doit être complétée par une réflexion managériale sur les approches globales afin de susciter une meilleure compréhension de chacun face au risque.

Aujourd'hui, l'influence des travaux menés dans les domaines de la sûreté de fonctionnement, de la fiabilité ou de la sécurité, est indéniable. Mais il convient d'aller plus loin dans la réflexion à la lumière de ces avancées, en adoptant une vision pluridisciplinaire de ce champ d'investigation. Le risque n'est pas seulement technique ou technologique, puisqu'il est lié, entre autres, aux facteurs naturels, humains, environnementaux, juridiques, gestionnaires ou économiques. La perception et l'acceptabilité du risque renvoient donc vers de multiples facettes qu'il convient d'étudier. Aussi bien au niveau des communications présentées lors de ce colloque qu'à celui des publications qui en émanent directement...

L'éventail associé au risque est donc large, ce qui explique pourquoi le colloque est destiné à accueillir les chercheurs de structures de recherche variées : agronomie, chimie et énergie, équipement des voies de communication, mécanique, logistique et maintenance, informatique, médecine et pharmacie, action économique-politique des collectivités territoriales, droit privé, droit public national et prise en compte du monde associatif... sans oublier les composantes de l'économie et de la gestion (comptabilité, audit et finances, marketing, ressources humaines, stratégie et qualité...).

Il est international et francophone, à comité de lecture, débouche sur des publications régulières, tout en étant soutenu - condition impérative - par une, puis par plusieurs associations et réseaux scientifiques.

En 2003, c'est l'ADERSE (Association pour le Développement de l'Enseignement et de la Recherche sur la responsabilité Sociale de l'Entreprise) qui a soutenu la première édition de cette manifestation scientifique.

Au fur et à mesure du développement du col-

loque et des publications collectives qui ont résulté des éditions annuelles, le partenariat associatif s'est étendu : il est désormais constitué, à partir de 2019, de 20 associations et réseaux scientifiques : ADETEM (Association nationale du marketing), AFC (Association Francophone de Comptabilité), AFD&M (Association Française Droit & Management), AFIRSE section française (Association Francophone Internationale de Recherche Scientifique en Éducation), AFMAT (Association Francophone de Management du Tourisme), AGRH (Association francophone de Gestion des Ressources Humaines), AIM (Association Information et Management), AIRMAP (Association Internationale de Recherche en Management Public), ATLAS-AFMI (Association Francophone de Management International), IAS (Institut international de l'Audit Social), IP&M (Institut Psychanalyse et Management), SPSG (Société de Philosophie des Sciences de Gestion), A2ID (Association Internationale et Interdisciplinaire de la Décision), ANDESE (Association Nationale des Docteurs ès Sciences Économiques et en Sciences de Gestion), CIRE-RO (Centre d'Ingénierie et de Recherche en Résilience Organisationnelle), GRT *Humanisme & Gestion* (Groupe de Recherche Thématique de

l'AGRH), GRT *Normalisation & GRH* (Groupe de Recherche Thématique impliquant l'AGRH au sein d'un dispositif en interface avec d'autres associations), RRI (Réseau de Recherche sur l'Innovation, A-RFGI (Association *Les Amis de la Revue Française de Gestion Industrielle*).

La mesure de l'impact d'un colloque transdisciplinaire autour du risque

Cette montée en puissance du partenariat et la pérennisation du colloque scientifique correspondent en premier lieu à la faculté que cette manifestation a eu de générer des publications collectives (ouvrages + numéros thématiques « Risque » dans des revues scientifiques)... même s'il y a eu aussi des publications assurées dans le cadre d'articles diffusés en varia. Le principe a consisté à faire évaluer toutes les communications sélectionnées et présentées lors du colloque par un nouveau comité scientifique de trois chercheurs, avant de proposer les travaux de congressistes intéressés au comité scientifique de revues scientifiques qui décide - *in fine* - du caractère publiable ou non des projets d'articles et de la constitution de numéros thématiques « Risque » s'il y a suffisamment d'articles sélectionnés.

À l'issue du 18^e anniversaire du colloque Oriane, 594 communications ont été réalisées par 361 auteurs de 14 pays (France, Suisse, Belgique, Bulgarie, République tchèque, Algérie, Maroc, Tunisie, Liban, Sénégal, Cameroun, Canada, Mexique et Chine).

Les travaux relatifs au risque ont concerné la résilience, les méthodologies du risque, La composante « Risque » au sein des ressources humaines (RSE, santé au travail et risques psychosociaux, capital humain, formation...), l'incertitude et l'éthique, l'économie durable et le risque environnemental, le lien entre énergies, ressources naturelles et risque, la judiciarisation du risque et les domaines d'application du droit en la matière, les risques vécus par le service public et les collectivités locales, la compréhension du risque par les PME et la volonté d'entreprendre, la cognition du risque et la décision, le risque et le changement organisationnel, politique marketing, négociation, grande distribution et risque, conséquences sur les systèmes informatiques de gestion,

les jeux virtuels et la culture, impacts liés aux risques industriels, modifications entraînées par l'anticipation du risque en matière d'innovation, de design, de transport notamment public urbain et national, transformation des outils comptables, d'audit ou d'assurance, anticipation des fraudes et autres délinquances financières, modification des procédures en matière agricole (vin compris) ou de pêche, risques spécifiques au management international et à l'intelligence économique...

Ces communications ont débouché sur 29 publications collectives. Pour se faire une idée des déclinaisons abordées par les congressistes à partir de la notion de risque, voir les publications évoquées plus loin par les cofondateurs de cette manifestation (Gouardères, 2007 et 2012 ; Guillon, 2009, 2011a, b, c et d, 2013, 2017, 2019a et b).

Dans la pratique, cela veut dire que, en comptant aussi les publications en varia, on aboutit à 70 contributions dans quatre ouvrages collectifs (2007 à 2014) et à 227 articles dans des revues scientifiques (2007 à 2020, avec les numéros ou cahiers « Risque » parus dans *Management & Avenir* (3), *Revue française de gestion industrielle* (2), *Gestion 2000*, *Revue du financier* (2), *Innovations*, *Revue internationale de psychosociologie et de gestion des comportements organisationnels*, *Management & Sciences sociales* (3), *Business Management Review*, *Journal of Social Management*, *Responsabilité & Environnement*, *Esquisse*, *Cognitives* (2), *Marketing & Communication*, *Marché & Organisations*, *Question(s) de management*, *Vie & Sciences de l'entreprise*, *Cahiers Risques & Résilience*, *Droit de l'environnement*.

Un accueil auprès des gestionnaires de revues aussi diverses que scientifiques qui prouve deux choses :

- il existe un public de responsables de revues qui joue vraiment la carte de la transdisciplinarité et ne repousse pas les axes de recherche que cela suppose ;
- de manière symétrique, cela représente également une carte à jouer pour les doctorants comme pour les enseignants-chercheurs dont on peut mesurer l'intérêt par la fidélité aux manifestations annuelles des colloques transdisciplinaires.

Conclusion

Dire que les « petits conseils » de Gérard Chamayou (2009) sont toujours d'actualité en matière de réussite professionnelle dans la fonction d'enseignant-chercheur est une lapalissade confirmée par les faits. Évoqués dans le cadre de l'application de ces « principes » (publications à réaliser par des chercheurs) à l'évaluation récurrente des chercheurs souhaitée par certains, il n'en demeure pas moins que l'on constate la mise en place de dérives gênantes sur le plan de l'orthodoxie, mais qui ne paraît pas choquer outre mesure nombre de partisans de l'évaluation par les revues scientifiques, pardon, « bien classées ». On pense bien entendu au développement soutenu des articles proposés conjointement par de multiples auteurs. En clair, on trouve sans difficulté des articles réalisés par quatre chercheurs ou plus (il y en a même un qui, à moins erreur, a été rédigé par... 9 auteurs !).

Une autre façon de voir les choses est, au contraire, de privilégier l'extension du savoir académique permise par les travaux transdisciplinaires qui permettent de valoriser la gestion en montrant les influences des différents axes de la recherche sur d'autres disciplines. Le contraire doit bien entendu se trouver vérifié... Ce qui veut dire que la réelle prise en compte de la transdisciplinarité implique le référencement par la profession de nombreuses revues acceptant ce type de travaux et la pérennisation des manifestations scientifiques sous la forme de colloques fondés sur les différentes thématiques transdisciplinaires et qui ont su trouver leur public.

Références bibliographiques

Brief, A.P. (2000). Still Servants of Power, *Journal of Management Inquiry*, 9(4), 342-351.

Chamayou, G. (2009). Petits conseils aux enseignants-chercheurs qui voudront réussir leur évaluation, *Revue du MAUSS*, 99, 208-226.

Cossette, P. (2007). *L'inconduite en recherche. Enquête en sciences de l'administration*, Presses de l'Université du Québec.

Drucker-Godard, C., Fouque, T., Gollety, M., Le Flanchec, A. (2013). Le ressenti des enseignants-chercheurs : un conflit de valeurs, *Gestion et management public*, 1(4), 4-22.

Durand, R., Charreire-Petit, S., Warnier, V. (2009). Tribune : Pour des sciences de gestion en prise avec la société, *Revue française de gestion*, 194, 15-28.

Fave-Bonnet, M.F. (2002). Conflits de missions et conflits de valeurs : la profession universitaire sous tension, *Connexions*, 78(2), 31-45.

Gouardères, G. (2007). La confiance dans les e-activités : un des enjeux du capital social dans les organisations en réseaux, in B. Guillon (dir.), *Risque : formalisations et applications pour les organisations*, L'Harmattan, Coll. Recherches en gestion.

Gouardères, G. (2012). Approche anthropocentrée des stratégies d'apprentissage collectif, *Esquisse*, 56-57 (juin), 31-46.

Guillon, B. (2009). Privilégier une approche informationnelle non censurée en matière de recherche sur le risque environnemental, *Management & Avenir*, 29, novembre, 228-241.

Guillon, B. (2011a). Les déclinaisons du marketing présentées lors du colloque francophone sur le risque Oriane, *Revue française du marketing*, 234-235(4-5/5), 117-127.

Guillon, B. (2011b). Risque, normes et gestion juridique : un survol des recherches présentées lors du colloque annuel Oriane, in Jean-Guy Degos (dir.), *Fiscalité, droit, comptabilité : divergences et convergence*, Bordeaux : Éditions du CRECCI.

Guillon, B. (2011c). Analyse et développements de l'univers financier au sein des recherches présentées lors du colloque sur le risque Oriane, *Revue du financier*, 189, juin, 73-80.

Guillon, B. (2011d). Risque et comptabilité, audit et banque : un aperçu des recherches présentées aux colloques annuels Oriane, *Revue française de comptabilité*, 441 (mars), 50-52.

Guillon, B. (2013). Un premier bilan relatif à la mesure régulière de la recherche universitaire française par les revues scientifiques francophones : 2007-2011, *Recherches en sciences de gestion*, 94(1), 179-195.

Guillon, B. (2017). L'évaluation et l'audit relatifs aux systèmes actuels de rémunération et à la fraude : la place du risque et de son contrôle, in Catherine Vêret Jost et Nicolas Dufour (dir.), *Lutter efficacement contre la fraude : enjeux stratégiques et opérationnels*, Paris : L'Harmattan, Coll. Perspectives organisationnelles.

Guillon, B. (2019a). Capital humain et risques psychosociaux : quelles thématiques pour la recherche sous le prisme du risque, in Anne Goujon-Belghit, Stéphane Trébuca, Marina Bourgain et Adeline Gilson (dir.), *Capital humain : entre performance et bien-être au travail*, MA Éditions, Coll. Stratégie, management et organisation.

Guillon, B. (2019b). Marier intelligence artificielle

et gestion : quid du risque ? Une étude à partir des travaux présentés lors du colloque sur le risque Oriane, *Psychoanalyse & Management*, 1, 25-32.

Royer, I. (2011). La responsabilité des chercheurs en gestion, *Revue française de gestion*, 216, 65-73.

Van de Ven, A. (2007). *Engaged scholarship: A guide for organizational and social research*, Oxford University Press.

Bernard Guillon

Habilité à diriger des recherches, titulaire d'un doctorat en sciences de la vie (Muséum national d'histoire naturelle, Paris), d'un doctorat en ingénierie et gestion (École nationale supérieure des Mines de Paris) et d'un doctorat en sciences économiques (Université des sciences sociales, Toulouse), B. Guillon est maître de conférences à l'IUT de Bayonne (Université de Pau et des pays de l'Adour). Il a choisi comme thématique de recherche l'influence du risque sur la dynamique des organisations (analyse des comportements proactifs, des choix éthiques, des processus d'innovation adoptés, comme des actions de lobbying ou de coopération en présence du risque (industrie, transport, services). Il a cofondé le colloque francophone sur le risque Oriane en 2003.